

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Lyon, le 14 octobre 2024

### **Commission permanente de la Métropole de Lyon : 4 millions d'euros votés pour l'hospitalité**

À l'occasion de la Commission permanente du 14 octobre 2024, la Métropole de Lyon poursuit son engagement dans les politiques publiques de l'hospitalité et de la solidarité en attribuant plus de 4 millions d'euros de subventions, votées à l'unanimité. Ces financements, qui s'élèvent exactement à 4 021 648 euros, visent à soutenir des actions engagées dans l'hébergement des personnes en difficulté, la lutte contre la précarité, l'accueil des primo-arrivants et le développement de l'offre de logements abordables. Ces délibérations confirment l'engagement de la Métropole de Lyon en faveur de l'inclusion, du soutien aux populations précaires, et du développement d'une société plus solidaire.

- La Métropole attribue plus de 3,4 millions d'euros à des associations locales, dont Le Mas, Foyer Notre Dame des Sans-abris et Habitat et Humanisme Rhône, pour financer des sites d'hospitalité et d'accompagnement social pour les femmes isolées avec enfants et les jeunes en difficulté. Ces fonds visent à offrir des solutions d'hébergement adaptées, à améliorer l'accès aux droits et à encourager l'autonomie des bénéficiaires en situation de précarité.
- Par ailleurs, une subvention de 175 000 € est allouée aux associations retenues dans le cadre des appels à projets Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) et hospitalité avec notamment 16000 € dédiés à la Croix-Rouge française pour ses interventions dans les campements et bidonvilles. Cette mesure renforcera l'accueil des primo-arrivants et des personnes sans domicile, en leur assurant un accompagnement social et des conditions de vie dignes.
- En parallèle, 175 300 € sont destinés à des actions d'accès au logement abordable. À l'image de l'association AMLI, qui percevra 134 980 € pour poursuivre ses activités d'accueil et de gestion locative en faveur des jeunes en difficulté
- Enfin, 101 048 € sont attribués à la commune de Saint-Genis-Laval pour la création de logements destinés aux femmes victimes de violences, en partenariat avec l'association Le Mas. Ces logements garantiront un accompagnement social et psychologique aux femmes en situation de vulnérabilité.

Contact presse - Métropole de Lyon

Marion Morel

[Marion.morel@grandlyon.com](mailto:Marion.morel@grandlyon.com)

Tél : +33(0)6 77 04 30 39